



MARCHÉ DE TRAVAUX PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

-

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Commune de Buxerolles
12 rue de l' Hôtel de Ville
86180 BUXEROLLES

Objet du marché

Travaux de remplacement du parquet de la salle de danse de l'hôtel de ville de Buxerolles.

Forme du marché

Marché de travaux passé après organisation d'une procédure adaptée ouverte en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Marché ordinaire.

Le marché n'est pas alloti.

Les variantes ne pas sont acceptées pour le présent marché.

Durée du marché

Le marché débute à compter de la date de réception de la notification du marché.

Un ordre de service de démarrage des travaux sera notifié au prestataire.

La durée maximale des travaux est de 3 semaines ouvrables à compter de la réception de l'ordre de service de début des travaux.

Le marché peut être dénoncé ou résilié à tout moment pour non respect des clauses du CCP.

Demande de dossier de Consultation

Le dossier de consultation sera remis aux entreprises sur demande écrite ou télécopie à l'adresse suivante :

MAIRIE DE BUXEROLLES
Service Commande Publique
12 rue de l'Hôtel de Ville
86 180 BUXEROLLES
Fax : 05 49 46 28 39

Ou retrait par téléchargement sur le site www.marches-securises.fr

Présentation des candidatures et des offres par les entreprises

Les entreprises devront compléter le dossier et le déposer à l'Hôtel de Ville sous simple enveloppe ou l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les réponses électroniques sont acceptées pour le présent marché sur le site www.marches-securises.fr

Critères d'attribution des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Prix sur 40 points (jugé sur le DPGF) ;
- Qualité des matériaux sur 60 points jugé sur les fiches techniques

Date limite de réception des candidatures et des offres : 29 MAI 2017 à 17 h 00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05 MAI 2017